



Bois-le-Roi, vendredi 13 juin 2025

## CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra à la mairie de Bois-le-Roi, située 4 avenue Paul Doumer, 77590 Bois-le-Roi :

**Jeudi 19 juin 2025 à 20 h 30**

### Ordre du jour

**Installation d'un nouveau conseiller municipal**  
**Désignation du secrétaire de séance**  
**Procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2025**  
**Décisions municipales**

1. **Enfance** - Avenant n° 2 à la délégation de service public (DSP)
2. **Enfance** - Rapport annuel de la Délégation de service public (DSP)
3. **Enfance** - Projet éducatif de territoire 2025-2028 (PEDT)
4. **Enfance** - Tarifs périscolaires
5. **Enfance** - Convention avec l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) 2025/2026
6. **Cadre de vie** - Retrait partiel de la délibération n° 25-11 du 10 avril 2025 - Versement des primes aux participants du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau gymnase et d'une plaine sportive au complexe sportif Langenargen
7. **Urbanisme** - Acquisition de portions des parcelles n° 1182 et n° 1183 représentant 596 m<sup>2</sup>
8. **Urbanisme** - Convention pour autorisation de passage sur la parcelle communale cadastrée section B n° 411
9. **Développement durable** - Arrêté préfectoral protection biotope
10. **Population** - Désignation des jurés d'assises pour l'année 2026
11. **Finances** - Ligne de trésorerie
12. **Finances** - Institution de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)
13. **Urbanisme** - PLUi
  - 13.1. Institution de la déclaration préalable de travaux à l'édification d'une clôture et au ravalement de façade d'une construction
  - 13.2. Soumission des divisions volontaires de propriétés foncières à déclaration préalable
  - 13.3. Instauration et délimitation du périmètre du droit de préemption urbain (DPU) simple et renforcé sur la commune
  - 13.4. Instauration du permis de démolir sur la commune
  - 13.5. Institution d'une procédure de concertation préalable sur les permis de construire à partir de 5 logements individuels ou collectifs
  - 13.6. Fixation du taux général de la taxe d'aménagement et exonérations
  - 13.7. Taxe foncière sur les propriétés bâties - Limitation exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
14. **Affaires générales** - Détermination du nombre d'adjoints
15. **Affaires générales** - Indemnités des élus
16. **Affaires générales** - Désignation de membres dans les commissions
17. **Affaires générales** - Désignation de membres dans la Commission d'appels d'offres
18. **SMEAG** - Désignation d'un représentant de la commune

19. **Affaires générales** - Attribution d'un marché public à procédure adaptée de désimperméabilisation des cours d'écoles Olivier Métra
20. **Affaires générales** - Redevance d'occupation du domaine public due par ENEDIS et les distributeurs d'électricité non nationalisés
21. **Ressources humaines** - Contrats d'apprentissage et conventions d'alternance 2025
22. **Ressources humaines** - Modification du tableau des effectifs
23. **CAPF** - Aides locales à l'amélioration de l'habitat
24. **CAPF** - Cadre d'un accord local
25. **CAPF** - Rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et la gestion de la CA du Pays de Fontainebleau (cahier 2 : organique)

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,



  
David DINTILHAC